



## Point 23

### Motion

**des députées et députés au Synode Simon Zwygart, Johannes Josi, Regina Rügsegger, Marie-Louise Hoyer, Heidi Federici Danz, Annette Geissbühler, Hans Ulrich Germann, Willy Bühler et autres cosignataires: Eglise 21 – Façonnons le futur ensemble; adoption; décision**

#### **Propositions:**

- 1. Le Conseil synodal est chargé d'initier un processus en collaboration avec des représentantes et des représentants du Synode afin de développer une vision et des objectifs prioritaires pour le service au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et de leurs paroisses.**
- 2. Le Conseil synodal présente au Synode une planification concrète du processus de prise de décision lors de la session d'hiver 2014.**
- 3. Le Conseil synodal engage les ressources financières et humaines nécessaires.**

### **Explication**

Le Synode de réflexion 2013 nous a motivé à nous mettre sans cesse à la tâche pour façonner l'Eglise. Nous avons été mis au défi de nous poser des questions fondamentales : ce que nous faisons aujourd'hui, est-ce suffisant pour donner un avenir à notre Eglise ? De nombreux participants à ce Synode de réflexion l'ont ressenti : la réponse est non.

Le monde qui nous entoure est soumis à des bouleversements. Les changements sociétaux et démographiques continuent. Cela signifie que nous ne devrions pas nous accrocher à un statu quo. Nous devons faire face à ces défis, nous avons besoin d'une nouvelle vision et de nouveaux objectifs prioritaires qui vont au-delà de la durée limitée d'une législature. La base de notre réflexion est inscrite dans les articles 2 et 3 de la Constitution de l'Eglise nationale réformée évangélique du canton de Berne.

De cette vision, des objectifs prioritaires concrets découleront et des mesures pourront être formulées sur cette base. Ces mesures seront soumises à examen : correspondent-elles à notre vision ? La « question de Dieu » sera-t-elle posée ? Les mesures sont-elles

« près de Dieu – près des hommes » ? A quoi ne voulons-nous pas renoncer dans le futur ? Qu'est-ce qui est important à nos yeux ? Il faut être attentif à impliquer les paroisses, la base, pour porter ce processus dans son ensemble.

Il est nécessaire de commencer dès à présent avec ce processus. De plus, nous voulons bénéficier de l'expérience d'autres Eglises. Il s'agit d'intensifier la collaboration entre les Eglises cantonales et les paroisses, de façonner ensemble le futur de notre Eglise.

Les motionnaires

Simon Zwygart, Johannes Josi,  
Regina Rügsegger, Marie-Louise  
Hoyer, Heidi Federici Danz,  
Annette Geissbühler, Hans-Ulrich  
Germann, Willy Bühler et  
79 autres cosignataires